

Le 11 juillet 2016

Direction Insertion Solidarité
Maison des Initiatives, de la Solidarité et de l'Emploi
AXC/AC/GC

Avis de vacance de poste

Conseiller(ère) emploi référent(e) insertion professionnelle

Emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emploi de catégorie B (rédacteur ou assistant socio-éducatif) de la Fonction Publique Territoriale

Sous la responsabilité du responsable de la Maison des Initiatives, de la Solidarité et de l'Emploi (MISE), il/elle est chargé :

- d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les publics en insertion notamment les personnes au Revenu de Solidarité Active,
- d'animer des ateliers collectifs,
- de contribuer à la réflexion et à la mise en place d'actions nouvelles en lien avec les besoins des publics.

MISSIONS DU SERVICE

Le CCAS de Saint Martin d'Hères mène dans la Direction Insertion Solidarité une politique de soutien aux personnes confrontées à différents facteurs d'exclusion.

La MISE s'adresse aux personnes de 26 ans et plus en démarche d'insertion sociale et professionnelle, développant une approche globale en articulation avec les autres services du CCAS, de la Ville et les partenaires.

ACTIVITES

Activité générale

Le(la) conseiller(ère) emploi-référent(e) insertion professionnelle exerce ses missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire et dans le cadre du projet de service de la MISE.

Il intervient dans le cadre des dispositifs du RSA et du PLIE (Plan Local Insertion Emploi) de l'agglomération grenobloise.

Il (elle) effectue le suivi de son activité sur le logiciel métier existant.

Il (elle) réalise le bilan de son activité et contribue au rapport d'activité du service.

Accompagnement socio-professionnel :

- accueil, information et orientation des publics en insertion,
- évaluation des situations individuelles,
- élaboration et accompagnement du parcours individualisé d'insertion professionnelle avec la mise en place de parcours contractualisés (diagnostic, élaboration et mise en oeuvre des étapes, suivi et accompagnement jusqu'à l'emploi, évaluation et bilan...)
- prospection des entreprises et développement des passerelles insertion/emploi.

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

Actions d'insertion

- conception, animation de séances collectives de recherche d'emploi,
- participation au sein de l'équipe pluridisciplinaire à l'analyse des besoins du public
- participation au développement local : diagnostics emploi/formation, réflexions internes et partenariales autour des actions d'insertion.

COMPETENCES

Connaissance et savoir-faire :

- connaissance de l'environnement législatif et réglementaire relatif aux dispositifs d'insertion et d'aides sociales,
- connaissance de l'organisation du marché de l'emploi, des métiers et des filières de formation,
- savoir évaluer une situation sociale et professionnelle d'un demandeur,
- évaluer l'adéquation entre le projet du demandeur et la réalité du marché de l'emploi,
- maîtriser les techniques de conduite d'entretien,
- savoir développer une relation de confiance qui permette de formaliser un plan d'action avec des objectifs et des étapes à travers un contrat avec le participant,
- identifier et mobiliser les partenaires, les ressources possibles pour la mise en œuvre du parcours du participant, ou pour initier un projet professionnel,
- capacité rédactionnelle et de synthèse,
- utilisation courante des outils bureautiques. Utilisation courante du logiciel ABC Viesion.

Savoir-être :

- sens du service public,
- discrétion professionnelle,
- organisation,
- esprit d'équipe,
- capacité d'initiative.

Expérience exigée dans l'accompagnement des publics en insertion professionnelle.

Les activités et compétences sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des missions et des techniques de travail.

Les agents non titulaires en poste, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, **sous couvert de leur chef de service**, à Monsieur le Président du CCAS,

**Avant le 10 août 2016
DELAI DE RIGUEUR**

Françoise PERON
Directrice du CCAS

